

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

13 bis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)

Membres absents : M. MASSON - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. DUGOURD

OBJET

DE LA DELIBERATION

Rue Robert Folz - Place Granville (partie) - Rue Franklin Delano Roosevelt (partie) - Acquisition du sol de rue - Engagement des formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal

Monsieur Pribetich, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'ensemble des bâtiments riverains de la rue Robert Folz est maintenant construit et cette voie présente les caractéristiques techniques et un état d'entretien permettant son incorporation dans le domaine public communal.

Il est proposé de procéder à l'acquisition sur l'AFUL "Château de Pouilly" du sol de la rue Robert Folz ainsi que d'une partie de la place Granville et une partie de la rue Franklin Delano Roosevelt, cadastrés section AH n°1280 et HZ n°7, représentant une superficie totale de 6 963 m², moyennant 1€ symbolique et d'engager les formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal.

Il est précisé que les autres emprises représentant le sol de la place Granville et de la rue Franklin Delano Roosevelt ont déjà fait l'objet d'une incorporation dans le domaine public communal.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'acquisition par la Ville sur l'AFUL Château de Pouilly – 41, rue Devosge – 21000 DIJON, du sol de la rue Robert Folz, d'une partie de la place Granville et d'une partie de la rue Franklin Delano Roosevelt, cadastrés section AH n°1280 et HZ n°7, représentant une superficie totale de 6 963 m², moyennant la somme d'1€ symbolique ;

2- dire qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié ;

3- décider d'engager les formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal ;

4- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ